

Une société de la Couronne, la Société canadienne de communication transmarine, a été créée par une loi du Parlement (10 déc. 1949) en vue de faire l'acquisition, pour l'exploitation publique, de certains moyens de télécommunication avec l'extérieur existant au Canada, en conformité de l'Accord du Commonwealth sur le télégraphe conclu le 11 mai 1948. L'accord a pour objet de consolider et de raffermir les réseaux de communications par radio et câble du Commonwealth.

La Commission des transports, en conformité de la loi sur les chemins de fer, réglemente les tarifs et les droits perçus par les sociétés à charte fédérale sur les communications terrestres par télégraphe et téléphone. Les tarifs et les droits exigés du public par les particuliers ou les sociétés pour les communications radiotélégraphiques ou radiotéléphoniques dans les limites du Canada sont aussi arrêtés par la Commission des transports, en conformité de la loi sur les chemins de fer et des règlements qui découlent de la loi sur la radio.

PARTIE II.—COMMUNICATIONS PAR FIL*

Section 1.—Télégraphes

Les débuts des communications télégraphiques au Canada sont exposés à la p. 792 de l'*Annuaire* de 1934-1935.

Service fédéral du téléphone et du télégraphe†.—Le gouvernement fédéral maintient, entre autres, des services téléphoniques et télégraphiques pour les établissements disséminés le long de la côte de l'île du Cap-Breton; des services de communication par câble avec les îles Campobello, Grand-Manan et autres de la baie de Fundy, l'île du Prince-Édouard et un certain nombre de petites îles du golfe Saint-Laurent; des communications par câble avec l'île Manitoulin (Ont.), ainsi que des lignes téléphoniques dans cette île; certaines lignes reliant des régions reculées du nord de la Saskatchewan; des lignes télégraphiques depuis Edmonton jusqu'à la région de l'Athabasca et de Rivière-la-Paix (Alb.), ainsi qu'un vaste réseau téléphonique dans cette dernière région.

Au 31 mars 1955, le Service du téléphone et du télégraphe comptait 3,277 milles de lignes sur poteaux, 7,610 milles de fil, 138 milles de câble sous-marin et 27 stations de radio; il desservait 2,631 usagers du téléphone dont 454 recevaient leurs messages par raccordement avec les réseaux d'autres compagnies. Le nombre de messages télégraphiques transmis par ce service en 1955 était de 275,112. Les recettes nettes du télégraphe et du téléphone se chiffraient par \$310,040 et les frais de gestion, par \$544,793.

Le *Northwest Communication System* étend son réseau au nord-ouest d'Edmonton jusqu'à la frontière Yukon-Alaska sur 2,000 milles de lignes sur poteaux, 48,424 milles de circuit télégraphique et 23,256 milles de circuit téléphonique. Le système fournit les services commerciaux téléphoniques et télégraphiques aux aéroports, aux centres de colonisation et aux localités du Nord-Ouest canadien, y compris Whitehorse (Yukon), Dawson-Creek et Fort-St-John (C.-B.). En 1955, 121,758 appels téléphoniques et 62,080 messages télégraphiques ont été transmis. Les recettes s'élevaient à \$1,931,077 et les dépenses d'exploitation et d'entretien du réseau, à \$1,627,650.

Réseaux télégraphiques.—Les réseaux télégraphiques du Canada se composent des lignes de l'État et des compagnies à charte de chemin de fer et de télégraphe. Par rapport à la population, le système télégraphique du Canada est l'un des plus étendus du monde et fonctionne dans des conditions géographiques et climatiques très défavorables.

* Revu, sauf indication contraire, à la Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique. La Division publie des rapports annuels sur la statistique des télégraphes et téléphones.

† Revu à la Division des télécommunications, ministère des Transports (Ottawa).